

Que va devenir ma ferme après moi?

CROS-DE-GÉORAND

Les associations du réseau Inpact organisent jusqu'à vendredi 22 octobre la semaine ardéchoise de l'installation-transmission paysanne.

C'est à la Ferme des Rancs à Cros-de-Géorand que, dès lundi 18 octobre, le thème de la transmission agricole a été abordé. Cette exploitation est aujourd'hui celle de Cathy et Manu qui ont raconté leur parcours. Ces néoruraux originaires de Paris l'ont trouvé sur le site de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Pour eux, elle a été tout de suite un coup de cœur ! Leur décision a été vite prise de changer de vie. Depuis 15 ans, ils conduisent un troupeau de 24 chèvres laitières sur 20 hectares de landes et prairies. Leur production fromagère en agriculture biologique est vendue sur les marchés de Sainte-Eulalie et Cros-de-Géorand et sur les deux Biocoop du bassin d'Aubenas. Nul besoin de préciser qu'ils sont attachés à cette ferme. Mais que se passera-t-il après eux ? Et sans héritier, il est parfois plus facile de céder les terres aux enfants du voisin, c'est une question de confiance.

FORMATION À LA TRANSMISSION

À maintenant 5 ans de la retraite, Cathy a suivi une formation à la transmission avec l'ADDEAR (association départementale du réseau de l'agri-



L'exploitation de Cathy et Manu s'étale sur 20 hectares de landes.



La semaine de rencontres a débuté à la ferme des Rancs.

culture paysanne), et ils ont tous deux participé à une activité d'écriture organisée par « l'Atelier des possibles » au Monastier-sur-Gazeille (Haute-Loire) sur le sujet. Et après ? Manu soutient l'idée d'un habitat pour deux générations pour favoriser une transmission en douceur de l'activité. Il lui semble précieux d'avoir un accompagnement des politiques et des organismes partenaires. À quelques kilomètres de là, à Sagnes-et-Goudoulet, Solène et Étienne ont pu bénéficier de cet accompagnement de l'ADDEAR qui leur a permis de reprendre l'exploitation de Pierre Chanéac.

100 PROJETS D'INSTALLATION SUR LA MONTAGNE

100 dossiers de projets d'installation sont en cours et déposés auprès de la communauté de communes Montagne d'Ardèche. Le chargé de mission de l'intercommunalité, Thierry Poulet constate une inflation de l'immobilier, un territoire plus attractif notamment sur la partie

Gerbier Mézenc, alors que 56 % du territoire est dévolu aux résidences secondaires. L'installation sur la montagne concerne aussi des actifs, qui acceptent une maison au cœur des villages mais souhaitent cependant avoir accès à un jardin partagé. « La transmission ne doit pas durer plus de deux ans, car il y a un risque de précarité des repreneurs », met en garde Thierry Poulet. « L'installation sur le territoire avec une combinaison d'activités et des diversifications agricoles sont essentielles ». Lundi, l'exploitation de Cathy et Manu a fait « ferme ouverte ». Des échanges ont suivi sur le thème « Préparer la terre aujourd'hui pour les paysans (ne) s'à venir ou encore comment préserver les terres face au changement climatique ? » Manu et Cathy ont participé à la formation « planter des haies », initiée par Agribio Ardèche et ils entendent consacrer les années restantes à rendre leurs parcelles plus bocager pour limiter l'impact des vents asséchants, procurer des zones d'ombre au bétail, créer des haies refuges pour une faune sauvage nécessaire à l'équilibre et à la biodiversité.